

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****3EME Réunion de 2016****Séance du 22 juin 2016****CD20160622_4
id. 2568**

Le vingt deux juin deux mille seize, les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental ou son représentant.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme M. BAULU, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

Le Quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Absent(s) ou ayant donné procuration de vote :

Mme B. BAREGES, M. J-M. BAYLET

**RESTAURANT UNIVERSITAIRE
COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée, le compte administratif 2015 du Restaurant Universitaire, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **62 826,35 €** se décomposant comme suit :

- INVESTISSEMENT

Recettes	13 469,17 €
Résultat 2014.....	599,94 €
Dépenses	16 123,88 €
Sous-total	-2 054,77 €
Restes à réaliser en dépenses	1 717,00 €
Besoin de financement	-3 771,77 €

- FONCTIONNEMENT

Recettes	485 921,81 €
Excédent 2014	50 574,69 €
Dépenses	469 898,38 €
Excédent de fonctionnement	66 598,12 €

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2015 du Payeur Départemental concernant le Restaurant Universitaire ;
- Approuve le compte administratif 2015 du Restaurant Universitaire, lequel fait apparaître un excédent global de 62 826,35 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;

- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - 3 771,77 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068);
 - le solde, soit 62 826,35 €, en section de fonctionnement (compte 002).

Pour l'adoption : 26 voix

Avis contraire : néant

Abstentions : 2

Adopté.

Hors de la présence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC